
Devoir de français - Lycée Corneille, Rouen, classe de 3ième A

Numéro d'inventaire : 2015.21.40.4

Auteur(s) : Marcel Desbled

Type de document : travail d'élève

Période de création : 2e quart 20e siècle

Date de création : 1937

Matériau(x) et technique(s) : papier

Description : Copie à réglure simple, au nom du lycée

Mesures : hauteur : 22,1 cm

largeur : 17,1 cm

Mots-clés : Dissertations littéraires, résumés, analyses, commentaires composés

Élément parent : 2015.21.40

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : Non paginé

Commentaire pagination : 3 p.

Lieux : Rouen

Nom de l'Élève

LYCÉE CORNEILLE, Rouen

Desllesl Manul

Classe de 3^e A

Date 9 avril 1937

Devoir de Français

Commenter le jugement de
Larcey sur Coimette

La gaîté se frasse d'esprit : en effet,
Coimette n'a pas d'esprit. Elle dit
tout ce qui lui frasse par la tête
pour se moquer, mais elle ne cherche
pas ses plaisanteries. Elles-ci la font
rire, rire franchement, d'autant
plus qu'elles sont naturelles. Mais
il n'y a pas de mots d'esprit.

Ce qu'elle dit est tout cru.

C'est une brave fille de bonne humeur
et de bon sens. Son bon sens se manifeste
par exemple dans l'acte I, scène V. Elle
insiste à Argan et lui dit ses vérités

16/2
20/2
excellent
arguments
de la
précision